

## **DOCUMENT N°6**

### **Utiliser les crédits pour développer le logement social**

*(Images d'un immeuble en construction à Punaauia, Outumaoro).* C'est l'un des exemples de collaboration entre l'Etat et le pays en matière de logement social : 24 appartements pour 668 millions de francs financés par le contrat de projet. C'est bien mais pas encore suffisant car la Polynésie manque cruellement de logements sociaux.

En effet 400 demandes de dossiers sont déposées chaque année à l'Office Polynésien de l'Habitat mais à peine 70 aboutissent par an.

Conséquence : plus de 7000 demandes sont actuellement en souffrance, sans compter les milliers de logements insalubres en attente de réhabilitation.

En cause, entre autres, la sous exploitation des 47 milliards du contrat de projet 2008-2013. Pour l'instant seule la moitié a été utilisée.

Ce matin le président du pays a donc demandé à Victorin Lurel de le prolonger d'un an en privilégiant le logement social.

Gaston Flosse (Président de la Polynésie Française) : « nous avons demandé qu'une part beaucoup plus importante soit réservée aux logements sociaux, c'est la priorité aujourd'hui du pays et de la population ».

Selon l'Institut de la Statistique 38.000 nouveaux logements seront nécessaires dans le 15 ans à venir, soit plus de 2000 par an.

Mais un rapport de la Chambre Territoriale des Comptes note qu'une douzaine de logements seulement ont été livrés en 2011 par l'OPH. L'inertie de l'opérateur local est donc clairement visée, lequel se justifie en évoquant un manque de foncier.

Profitant de la visite du Ministre des outre mers le gouvernement sollicite désormais l'intervention d'un nouvel opérateur.

G. Flosse : « Nous faisons en sorte que le nouvel opérateur qui va remplacer l'OPH dans la phase de construction des logements sociaux va venir s'installer le plus rapidement possible ».

Le nom de la Caisse des Dépôts et Consignations circule depuis des années et depuis longtemps aussi le modèle calédonien du logement social inspire un syndicat polynésien notamment en utilisant mieux le fond social de l'habitat payé par les employeurs locaux.

Jean-Marie YAN TU (secrétaire général de A TI'A I MUA) : « nous percevons les 1% du FSH, nous voulons que ce 1% du fond social de l'habitat soit effectivement mis dans les constructions de logements pour les salariés avec des taux négociés dans les banques comme cela se fait en Nouvelle Calédonie.

Ici le FSH finance plutôt l'aide complémentaire de retraite, en Calédonie ce fond participe à la construction de 700 à 1000 nouveaux logements annuels.